

H-France Review Vol. 13 (February 2013), No. 23

Arnault Skornicki. *L'économiste, la cour et la patrie. L'économie politique dans la France des Lumières*. Paris: CNRS editions, 2011. 446 pp. Bibliographie, index nominum, table des matières. 28 €. ISBN: 978-2-271-07238-2.

Compte-rendu par Loïc Charles, Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) et Institut National d'Études Démographiques (INED).

Ce livre est issu d'une thèse de doctorat de science politique soutenue en 2007. Son objet est l'étude de l'émergence de l'économie politique française au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'histoire de l'économie politique française a connu, tout particulièrement dans les deux dernières décennies, un développement important bien au-delà du champ assez étroit des économistes spécialistes de l'histoire de leur discipline. Historiens, philosophes, politistes et sociologues se sont désormais approprié ce sujet en y apposant leurs propres grilles de lecture.[1] Ainsi, alors que la recherche des précurseurs de la théorie économique moderne reste la perspective dominante des économistes, l'ouvrage d'Arnault Skornicki défend l'argument selon lequel la science économique « est un discours qui s'imposa comme une forme centrale de la rationalité politique dans le second XVIII<sup>e</sup> siècle » (p. 375). Cette rationalité que l'économie politique souhaite imposer à l'État royal est le marché libre et concurrentiel.

L'ouvrage est construit en trois parties, chacune composée de trois chapitres. La première est consacrée à l'importance grandissante du discours économique dans la France des Lumières. Après un chapitre introductif, les deux autres discutent du cercle d'auteurs réunis autour de l'intendant du commerce Vincent de Gournay et du rôle que celui-ci a joué dans les années 1750 dans l'inscription du savoir économique au cœur des préoccupations de l'État royal. La seconde partie traite de la physiocratie. A travers l'étude de la trajectoire sociale de son fondateur François Quesnay et celle des racines sociales du mouvement physiocratique, l'auteur analyse la logique historique du moment physiocratique qui s'étend sur environ deux décennies à partir de la fin des années 1750. La troisième partie étudie la réception de l'économie au-delà de ces groupes d'auteurs assez étroits au plan quantitatif à travers trois thèmes : le luxe (chapitre 7), le commerce des grains (chapitre 8) et la question de l'impôt (chapitre 9). Au plan méthodologique, l'entreprise d'A. Skornicki emprunte à plusieurs perspectives assez différentes.

D'une part, il situe son travail dans la continuité du cours de Michel Foucault au Collège de France, publié sous le titre *Sécurité, territoire, populations*, dont il reprend l'argument général : c'est au siècle des Lumières que se constitue et s'impose une gouvernementalité propre à la modernité, le libéralisme, dont la principale technologie de pouvoir est le marché libre et concurrentiel (pp. 26-28). Cette réflexion est menée de manière plus approfondie dans le chapitre 9 où il développe les arguments de Foucault à propos de la liberté du commerce des grains.[2]

D'autre part, Arnault Skornicki propose au lecteur de faire la sociologie historique de l'économie politique française des Lumières (p. 19). Cette ambition, dont témoigne l'utilisation parfois un peu trop schématique d'un vocabulaire d'inspiration « bourdieusienne », renvoie à une perspective assez différente de la première. En effet, il s'agit dans ce cas d'analyser les choix individuels des acteurs/auteurs

économiques et leurs liens avec la structure sociale de la France d'Ancien Régime. Cette première référence d'origine sociologique, utilisée notamment dans le chapitre 4 pour étudier la formation de la physiocratie, est complétée par une seconde, qui renvoie au travail du sociologue de l'art Howard Becker.[3] Ce dernier est convoqué plus spécifiquement pour analyser la structure des groupes littéraires du cercle de Gournay et de la physiocratie.

Une troisième perspective, esquissée dans l'introduction (20) et reprise à plusieurs endroits, est celle de l'école de Cambridge d'histoire politique dont A. Skornicki pense qu'elle peut « s'emboîter avec l'approche sociologique ». C'est ce qu'il fait par exemple dans le chapitre 3, mais également dans de nombreux autres passages des chapitres 5 (p. 206-211) et 9 (p. 340-344), où il utilise les notions d'« humanisme civique » et « humanisme commercial » pour rendre compte de la pensée politique des auteurs qu'il étudie (cercle de Gournay, Mirabeau, Quesnay, Turgot).[4]

Cette volonté d'associer ces différentes perspectives méthodologiques est intéressante car elle permet à l'ouvrage d'échapper au cadre trop strict de l'histoire des idées (*intellectual history* pour les anglo-saxons). En effet, et même si l'école de Cambridge a profondément renouvelé ce genre, il n'en reste pas moins que les travaux des historiens américains Michael Kwass, John Shovlin et Paul Cheney ont montré à quel point le développement de l'économie politique française s'est nourri des transformations sociales qu'a connues la France au XVIII<sup>e</sup> siècle et de leurs conséquences politiques. Le recours à la sociologie historique est donc bienvenu car il permet de réinscrire les textes étudiés dans le contexte de la crise de l'Etat royal français, concurrencé à l'extérieur par la puissance montante de l'Angleterre et à l'intérieur par l'émergence d'une société civile qui souhaite pouvoir user de ses lumières de manière publique.[5]

Ainsi, du point de vue d'une partie de l'appareil d'État français, l'économie politique propose une solution unique à ces deux problèmes. D'une part, l'augmentation des connaissances économiques et leur application élargie en France contribueraient à mettre en échec les ambitions impériales de l'Angleterre. D'autre part, l'économie politique apparaît comme un domaine où l'application du talent littéraire et de « l'esprit critique », pour reprendre l'expression de Reinhard Koselleck, est utile à la patrie et à l'Etat.[6]

De ce fait, l'économie politique – ou plutôt la « Science du commerce » comme on désigne alors ce savoir – se voit investie au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle d'un enjeu politique extrêmement important et prend une place centrale dans la littérature politique. Comme le montre bien A. Skornicki, l'Etat royal, bien loin d'y résister, adopte une position largement favorable à l'économie politique, où se mêlent, non sans ambiguïtés, la neutralité prudente des plus conservateurs parmi l'élite administrative et la volonté puissante d'une nouvelle génération, ouverte aux Lumières et désireuse de réformes, incarnée par Malesherbes, Trudaine de Montigny et Vincent de Gournay. Au plan politique, la science du commerce incarne ce qu'A. Skornicki appelle l'« humanisme commercial ». Ce dernier n'est pas sans évoquer par sa modération et sa modernité les positions adoptées par les auteurs des Lumières écossaises. On notera néanmoins que les auteurs du cercle de Gournay ont fait l'économie d'une réflexion philosophique approfondie, ce qui n'est évidemment pas le cas de Hume, Smith ou Ferguson.

Cette analyse pose toutefois deux séries de questions qui auraient méritées d'être abordées plus directement par A. Skornicki. La première est celle de la nature de la « science du commerce ». En effet, cette science dont se réclament les auteurs du cercle de Gournay est d'une nature épistémologique très différente de celle de la physiocratie ou de la science économique actuelle. Elle relève plus, pour utiliser un vocabulaire moderne, d'une science d'expertise que d'un savoir qui se fonde sur le mode hypothético-déductif : la connaissance qu'elle produit est toujours historiquement et géographiquement située et contingente aux circonstances. C'est d'ailleurs sur ce point, parmi d'autres, que plusieurs membres du cercle (Véron de Forbonnais notamment) s'opposent à la physiocratie dans les années 1760 avec des arguments proches de ceux de Galiani ou Necker. Dès lors, la filiation qu'établit A. Skornicki entre le

cercle de Gournay et la physiocratie et la science économique d'aujourd'hui semble devoir perdre une partie de sa pertinence.[7] Elle mériterait à tout le moins d'être spécifiée de manière plus précise.

Une seconde difficulté concerne l'articulation entre les diverses perspectives méthodologiques mobilisées par A. Skornicki. Ce dernier fait l'hypothèse qu'elles sont compatibles et leur combinaison renforce l'explication historique ; or, rien n'est moins sûr. Ainsi, la juxtaposition de la sociologie fonctionnelle de Howard Becker et de celle de Pierre Bourdieu basée sur les notions d'habitus et de capital social, est assez artificielle et ne donne pas de résultats probants. Prenons par exemple les deux tableaux (p. 89 et 225) qui rendent compte des compositions respectives du cercle de Gournay et du groupe physiocrate et de la division interne du travail de ces deux entités. La transformation des catégories qui composent les deux tableaux limite considérablement la portée de la comparaison entre les deux groupes. Ainsi, la catégorie « patronage politique », présente dans celui consacré au « réseau Gournay », disparaît dans celui du « parti physiocratique », chose étonnante compte-tenu de l'importance jouée par le patronage dans la carrière de Quesnay, importance par ailleurs parfaitement identifiée par A. Skornicki ! (p. 224).[8]

Ces hésitations s'expliquent, au moins pour partie, par l'éclectisme dont fait preuve A. Skornicki qui, après avoir choisi d'utiliser une notion – celle de régime intellectuel – fondée par la sociologie bourdieusienne pour étudier le développement du savoir économique des Lumières françaises, la laisse ensuite de côté pour se référer à H. Becker, tout en employant dans son commentaire un vocabulaire – « capital culturel » (p. 91), « capitaux sociaux et symboliques », ou encore « reproduction » de ces capitaux (p. 228) – typiquement bourdieusien. Or, les choix de méthode d'analyse sociologique et les conditions de leur coexistence ne sont pas clairement indiqués. Le lecteur finit par se demander si ces choix n'ont pas été conditionnés par le constat historique auquel A. Skornicki souhaitait parvenir.

Enfin, on peut également reprocher à ces tableaux de fournir une classification très peu pertinente pour le siècle des Lumières. En décomposant les deux groupes en « personnels de renfort littéraire », « personnel de renfort scientifique » et « personnel de renfort juridique », l'auteur crée des distinctions qui n'ont guère de sens au XVIII<sup>e</sup> siècle. La première limite de cette classification concerne la fluidité des parcours sociaux des personnages étudiés. Ainsi Le Mercier de la Rivière, s'il suit bien des études de droit et siège ensuite au parlement de Paris, est aussi et surtout un administrateur royal. De la même manière, Butré, Pattullo et Marivetz, classés comme scientifiques, probablement à cause de leurs écrits agronomiques, sont pour les deux premiers des militaires, pour le troisième un médiocre courtier qui devient sur le tard un auteur à succès (littéraire donc...). Plus fondamentalement, aucun de ces trois auteurs ne peut être considéré, par sa formation, par sa trajectoire sociale et, pour les deux derniers, par leurs écrits comme un scientifique ou, pour reprendre le terme consacré au siècle des Lumières, un homme de science au sens du siècle des Lumières.

De manière plus générale, ces critiques peuvent s'appliquer à l'ensemble de l'ouvrage d'Arnaud Skornicki. Ainsi, s'il est plutôt convaincant dans sa démonstration de l'existence d'un lien fort entre les difficultés politiques de la monarchie et l'émergence de l'économie politique dans le débat public, le lien entre cette problématique et l'émergence du libéralisme comme mode de gouvernement n'est pas évident. Si les deux premières parties, consacrées respectivement au cercle de Gournay et à la physiocratie, semblent aller dans le sens de l'argument de l'auteur, la troisième plutôt consacrée aux adversaires – Galiani et Necker – de la physiocratie la met en doute. En effet, le succès de ces deux auteurs se fait en opposition assez directe à la gouvernamentalité libérale. Tous deux prônent un retour du politique au détriment de la seule rationalité économique : Galiani en appelle au retour de la raison d'État et Necker érige l'opinion publique comme seule juge de la bonne politique économique. En d'autres termes, la relation de priorité entre économie et politique dans le mode de gouvernement est renversée par rapport aux physiocrates. La séquence historique annoncée par l'auteur est rompue et la pirouette rhétorique par laquelle il conclue la troisième partie de son ouvrage n'emporte guère la conviction.[9]

L'ouvrage d'Arnaud Skornicki est important par la richesse des matériaux historiques conviés, l'étendue de son érudition comme par l'audace de ses choix méthodologiques. Il est important aussi en ce qu'il montre la nécessité de dépasser les limites d'une histoire purement intellectuelle de l'économie politique. De ce point de vue, l'historien des Lumières françaises gagnera beaucoup à le lire. Il n'est cependant pas sans défauts et à trop vouloir démontrer, il s'expose parfois à une certaine confusion dans l'argumentation historique.

## NOTES

[1] Catherine Larrère, *L'invention de l'économie politique*, (Paris: PUF, 1992) ; Jean-Claude Perrot, *Une histoire intellectuelle de l'économie politique*, (Paris: éditions de l'EHESS, 1992) ; Michael Kwaas, *Privilege and the Politics of Taxation in Eighteenth-Century France : liberté, Egalité, Fiscalité* (Cambridge: Cambridge University Press, 2000) ; Arnaud Decroix, *Question fiscale et réforme financière en France. Logique de la transparence et recherché de la confiance publique*, (Aix-en-Provence: PUF, 2006); John Shovlin, *The Political Economy of Virtue. Luxury, Patriotism, and the Origins of French Revolution*, (Ithaca, N.Y.: Cornell University Press, 2006); Henry C. Clark, *Compass of Society: Commerce and Absolutism in Old-Regime France*, (Lanham, Md.: Lexington Books, 2007); Michael Sonenscher, *Before the Deluge: Public Debt, Inequality, and the Intellectual Origins of the French Revolution*, (Princeton, N.J.: Princeton University Press, 2007); Paul Cheney, *Revolutionary Commerce. Globalization and the French Monarchy*, (Cambridge, Mass.: Harvard University Press, 2010); Bernard E. Harcourt, *The Illusion of Free Markets*, (Cambridge, Mass.: Harvard University Press, 2011); Loïc Charles, Frédéric Lefebvre & Christine Théré eds., *Le cercle de Vincent de Gournay. Savoirs économiques et pratiques administratives en France au milieu du XVIIIe siècle*, (Paris: INED, 2011); Liana Vardi, *The Physiocrats and the World of the Enlightenment*, (Cambridge: Cambridge University Press, 2012).

[2] Il faut noter que l'ouvrage de B. Harcourt cité ci-dessus, publié quasiment simultanément à celui d'A. Skornicki, propose également une analyse du libéralisme qui développe celle de Foucault sur la question des grains au XVIII<sup>e</sup> siècle (voir son introduction en particulier).

[3] Howard S. Becker, *Les mondes de l'art*, (Paris: Flammarion, 1988 pour la traduction française).

[4] A. Skornicki indique également sa dette à la sociologie historique de Max Weber et Norbert Elias (p. 17), mais cette référence est plutôt générale et ne semble pas avoir contribué de manière directe à ses choix méthodologiques dans cet ouvrage.

[5] On peut sur ce point le rapprocher de l'ouvrage d'Arnaud Decroix qui, bien que moins ambitieux et moins abouti que celui d'A. Skornicki, est néanmoins utile et intéressant pour analyser les rapports entre les difficultés grandissantes de l'Etat royal et l'importance grandissante de la littérature économique.

[6] Reinhart Koselleck, *Le règne de la critique*, (Paris: Editions de Minuit, 1970 [1959 pour l'édition originale en allemand]).

[7] Dans son ouvrage sur l'évolution de la pensée économique française au XVIII<sup>e</sup> siècle, Simone Meyssonier avait d'ailleurs mis en avant la rupture épistémologique et théorique qui entre la physiocratie et la science du commerce de Gournay. Cf S. Meyssonier, *La Balance et l'horloge. La genèse de la pensée libérale au XVIII<sup>e</sup> siècle*, (Montreuil: Editions de la passion, 1989).

[8] Cf. à ce sujet: Loïc Charles & Christine Théré, « The Writing Workshop of François Quesnay and the Making of Physiocracy (1757-1764) », *History of Political Economy*, 40: 1 (Spring 2008):1-42; id.,

---

« François Quesnay: A Rural Socrates in Versailles? », Annual supplement to volume 38 *History of Political Economy* sous la direction de E. Forget et R. E. Weintraub, 2007, pp. 195-214.

[9] Après avoir reconnu que la différence entre Turgot et Necker « n'est pas mince » et qu'elle « renvoie à deux rationalisations politiques contrastées du savoir économique », il conclut : « du moins cette lutte se déroulait sur le même terrain sur lequel il y avait nécessairement accord : la position centrale conquise dorénavant par la science économique dans l'agenda des gouvernants et dans la discussion des problèmes politiques du royaume. » (p. 372) Sans rentrer dans les détails, notons simplement que l'époque révolutionnaire apparaît comme un démenti cinglant à l'argument de la centralité de l'économie politique dans le discours politique.

Loïc Charles

Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) et Institut National d'Études Démographiques (INED)

[Loic.CHARLES@INED.fr](mailto:Loic.CHARLES@INED.fr)

Copyright © 2013 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution of individual reviews for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and the location of the review on the H-France website. The Society for French Historical Studies reserves the right to withdraw the license for edistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/ republication in electronic form of more than five percent of the contents of H-France Review nor re-publication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France. The views posted on H-France Review are not necessarily the views of the Society for French Historical Studies.

ISSN 1553-9172